



COMMISSAIRES



Calendrier

Cies régionales	sept.	oct.	nov.	déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	lieu
Versailles	P. 220			01						Versailles

Code

4011

Durée

1 Jour

Droits d'inscription

400 euros HT

Support pédagogique,
cas pratiques, aides visuelles
et documentation inclus.

Première application des IFRS : audit du bilan d'ouverture

Formation soumise à homologation du Comité scientifique.

🌀 Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes.
- Collaborateurs confirmés.

🌀 Objectifs

- Comprendre la méthodologie de passage aux IFRS.
- Maîtriser les exceptions à l'application rétrospective des IFRS : norme IFRS 1 révisée.
- Savoir anticiper les conséquences pratiques d'une première application.
- Appréhender la certification des comptes lors des passages aux IFRS.

🌀 Questions traitées

- La recommandation de l'AMF et les exigences de la norme IFRS 1.
- La méthodologie d'une première application et le mode d'établissement du bilan d'ouverture.
- Les choix d'une première application : les exemptions facultatives d'IFRS 1 et les interdictions à l'application rétrospective.
- Le chiffrage des impacts du passage et la préparation de la communication financière.
- Illustrations pratiques des transitions.

🌀 Pré-requis

- Il est recommandé aux participants d'avoir suivi au préalable le séminaire « L'essentiel des normes IAS/IFRS » (voir page 106).

